

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

PROMESSE DE VERSEMENT

Votre contact SUPMICROTECH-ENSMM :

Elisabeth RODRIGUEZ - Tel : 03 81 40 27 32 - taxe.apprentissage@ens2m.fr

VOTRE ENTREPRISE SOUHAITE SOUTENIR SUPMICROTECH-ENSMM
PAR LE VERSEMENT DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE.
NOUS VOUS EN REMERCIONS VIVEMENT.

VOTRE ENTREPRISE

RAISON SOCIALE

Siège Oui Non

Adresse

Code postal..... Ville.....

Téléphone.....

Email@.....

Code NAF..... Effectif.....

SIRET

RESPONSABLE DU VERSEMENT DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Nom

Prénom

Téléphone

Email

@.....

Fonction

.....

VOTRE LIEN AVEC SUPMICROTECH-ENSMM

Entreprise d'accueil (stage ou apprentissage)

Partenaire

Diplômé de l'école

Parent d'élève

Fournisseur

Autre

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Le solde de la taxe est à affecter à l' «ENSMM» depuis la plateforme SOLTÉA à partir du 25 mai.

NOUS RETROUVER FACILEMENT SUR LA PLATEFORME SOLTÉA :

Code UAI : 025 0082 D

Raison sociale : École Nationale Supérieure de
Mécanique et des Microtechniques

Sigle ou appellation : ENSMM

SIRET : 192 500 825 000 26

MONTANT PROMESSE DE VERSEMENT

Montant du solde de la taxe versé : €

MERCI DE NOUS RETOURNER CE DOCUMENT :

Par mail :

taxe.apprentissage@ens2m.fr

Par courrier :

SUPMICROTECH-ENSMM (École Nationale Supérieure de
Mécanique et des Microtechniques) - Taxe d'apprentissage
26 Rue de l'épitahe - 25030 Besançon Cedex